



Communiqué

du

Président du District de Football de Loire-Atlantique

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents,

Les annonces de ces derniers jours vont permettre une reprise progressive de nos jeunes licenciés au sein des clubs. Cependant ces reprises sont soumises au respect d'un protocole sanitaire strict que chaque encadrant, dirigeant ou joueur(se) se doit de respecter en lien avec son ou sa Président(e) et sa municipalité.

Suite aux dernières directives gouvernementales et fédérales reçues ce vendredi, nous vous informons **qu'il est possible à compter de ce samedi 28 novembre 2020 d'accueillir les joueur(se)s licencié(e)s mineurs au sein de votre club, dans le respect du rayon de 20 km entre le domicile et le lieu de l'activité, et d'une amplitude horaire de 3 heures.** Les activités liées aux majeurs ne sont pour l'instant pas autorisées au sein des clubs. La FFF nous a informé que des discussions sont en cours pour définir les modalités d'ici le 20 janvier 2021.

Nous attirons votre attention sur le fait que cette reprise n'est possible que « sans contact » entre les joueur(se)s et dans le respect des distanciations. Contrairement à la première phase de déconfinement du mois de mai, chaque joueur(se) pourra disposer d'un ballon. Il reste par contre strictement interdit de disputer des activités entre licenciés de clubs différents telles que des rencontres inter-clubs sous quelque forme que ce soit.

La FFF nous a indiqué que le protocole applicable était le guide ["Reprise d'activité dans les clubs de football"](#) qui rassemble les informations à connaître, les mesures et règles à mettre en place ainsi que des conseils pour organiser des ateliers avec et sans ballon pour toutes les catégories d'âge, des U7 aux U18.

Nous vous rappelons ce qui était en place précédemment et attirons votre attention sur plusieurs points à respecter :

- Mise à disposition de gel hydroalcoolique pour les pratiquants et encadrants
- **Accès limité aux installations, régulé et adapté pour gérer les flux (pas de croisement)**
- **Consignes données aux licenciés d'arriver en tenue d'entraînement**
- Port du masque pour les plus de 6 ans en dehors de toute activité sur l'aire de jeu
- Port du masque pour les encadrants et personnes non pratiquantes
- **Seule la pratique sans contact est autorisée**
- Distanciation d'un mètre lorsque l'on est statique entre les pratiquants
- Distanciation au moins 2 m avec l'intervenant
- Distanciation au moins 5 m (marche) ou 10 m (course) entre les joueur(se)s en mouvement
- Utilisation individuelle du ballon priorisée dans les exercices avec usage au sol dans le strict respect de la distanciation physique
- Gourde remplie et chasuble individuelles
- **Application des mesures barrières avec le nettoyage régulier des équipements (dont ballons) avant et après utilisation**



- Nettoyage complet des tenues de sport (chasubles...) après chaque entraînement
- Nettoyage et désinfection des sanitaires
- **Toute utilisation de buvettes ou lieu de restauration (goûter) est strictement interdite**

Nous vous invitons à organiser une réunion entre le club et la collectivité locale pour établir et valider l'ensemble du protocole de reprise et évoquer les problématiques liées aux accès (terrain, équipements, vestiaires) et le cas échéant, l'utilisation commune des installations sportives par plusieurs associations.

Nous regrettons de ne pas pouvoir répondre à toutes les attentes de vos licenciés et leurs parents mais sachez que régulièrement, nous suivons l'avancement des conditions précises de reprise, et que nous vous les communiquerons dès réception.

Nous attendons notamment la confirmation des dispositions avec la parution du Décret qui devrait avoir lieu ce samedi ainsi que du protocole du Ministère qui sera prochainement communiqué.

Il est de votre responsabilité et important d'informer vos licenciés de ces dispositions lors de votre communication. Le respect de ces règles conditionnera la reprise de nos compétitions qui ne pourra en tout état de cause pas avoir lieu avant la fin de cette année 2020.



Bien à vous,

Le Président du District de Football de Loire-Atlantique
Alain MARTIN

Copie : municipalités